

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaia-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

**La création lexicale dans le roman maghrébin, étude comparative
: cas de la terre et le sang de Mouloud FERAOUN et de l'interdite
de Malika MOKEDDEM**

Présenté par :

M. Tafoukt Badis

Le jury :

M. BENNACER Mahmoud, président

M. BESSAI Bachir, directeur

M. SADI Nabil, examinateur

Remerciements

*Mes remerciements vont tout d'abord à Mr
BESSAI Bachir,
mon directeur de recherche, pour avoir accepté
d'encadrer mon travail. Je le remercie pour ses
Encouragements et sa disponibilité.*

*Mes remerciements vont également aux membres
du
Jury pour avoir accepté d'évaluer ce modeste
travail.*

Dédicaces

Je tiens à dédier ce modeste travail :

*A mes très chers parents qui m'ont soutenu et
encouragé*

Tout au long de mon cursus d'études.

*A ma sœur et mon frère
et surtout à ma chère et tendre
femme.*

Introduction générale

- 1- Présentation du sujet d'analyse
- 2- Motivation et choix.
- 3- Problématique
- 4- Hypothèses
- 5- Méthodologie
- 6- Corpus

Chapitre 1 : définition des concepts de base

Introduction

- 1- La situation sociolinguistique en Algérie
- 2- Notions des lexicologies
- 3- Le contact des langues
- 4- La diversification

Chapitre 2 : analyse du corpus

Introduction Les langues en présence

- 1- Les procédés responsable de chaque création
- 2- Analyse morphologique et sémantique du corpus
- 3- La tendance des auteurs à avoir recouru au xénisme

Conclusion générale

Bibliographie

Introduction générale

1. présentation du sujet d'analyse

Dans son étendue, la langue française et la culture francophone s'est vue, à travers l'histoire et le colonialisme, donner naissance à une littérature dite « maghrébine et francophone » entre 1945 et 1950 dans la région du Maghreb qui regroupe trois pays principaux : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Cette littérature s'est vue dans un premier temps être satirique et critique de leurs sociétés doublée d'une prise de conscience identitaire. Puis, au fil des générations, elle est devenue plus engagée dans la réalité sociale, politique et culturelle du Maghreb.

A travers cette littérature maghrébine et francophone, nous retrouvons plusieurs thématiques récurrentes, les principaux thèmes abordés traitent de la culture, de l'identité, des religions, du colonialisme et de la condition de la femme (littérature maghrébine féminine).

Notre attention a été particulièrement attirée par la présence de passages (mots, phrases et expressions) de langue arabe, berbère ou autres, transcrits en français dans le roman maghebin. Il y'a donc ce qu'on appelle une création lexicale.

Notre travail de recherche intitulé « La création lexicale dans le roman maghrébin, étude comparative : cas de *la terre et le sang* par Mouloud FERAOUN et de *l'interdite* par Malika MOKEDDEM » est un travail qui relève essentiellement du domaine de la lexicologie tout en faisant appel à d'autres disciplines telles que la sémantique, la morphologie et la sociolinguistique qui viendront enrichir et compléter notre analyse.

Afin de mener à bien notre travail de recherche, nous avons choisi de travailler sur un corpus constitué de mots et expressions que nous avons relevés de deux romans maghrébins : *la terre et le sang* de Mouloud FERAOUN et *l'interdite* par Malika MOKEDDEM car la thématique de ces deux derniers convergent vers une littérature maghrébine qui traite de la réalité maghrébine et algérienne et pour leur richesse en unités lexicales exploitables dans notre champs de recherche.

2. motivations et choix

Nous avons choisis ce thème de recherche qui nous a tant motivés pour sa dimension pluridisciplinaire qui fait toute la richesse de notre étude. De plus, en dehors de l'analyse proposée, nos résultats et nos données récoltées au fil de notre progression dans notre travail nous mèneront, pas à pas, hors de la discipline principale qui représente l'artère de notre recherche et nous entrerons dans le domaine de la sociolinguistique qui représentera le côté interprétation de notre étude.

3. problématique

En premier lieu, notre travail de recherche a pour but d'apporter une réponse claire et précise à la question principale qui représente le noyau de notre analyse :

- Quels sont les procédés responsables du renouvellement lexical dans le roman maghrébin ?

En second plan, et au cours de notre analyse d'autres questions, dites secondaires, seront aussi abordées :

- Quelle est la visée de cette création et quel impact peut-elle avoir sur le lecteur ?
- Quelles sont les situations et les circonstances qui poussent les auteurs à avoir recours à la création lexicale ?

4. hypothèses

Afin de commencer notre travail de recherche, nous pouvons proposer quelques hypothèses qui pourraient nous mettre sur une trajectoire aboutissant à une réponse à notre problématique :

- La création lexicale dans le roman maghrébin reposerait essentiellement sur l'emprunt, le xénisme et la traduction littérale.
- Par la création lexicale, l'auteur viserait une transmission fidèle du sens impliquant d'avantage le lecteur dans le récit.
- Le recours à la création lexicale dépend de la situation de communication.

5. méthodologie

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons choisi de diviser notre travail en deux chapitres. Un premier chapitre théorique dans lequel nous avons l'intention d'aborder et de définir les concepts clés sur lesquels nous allons nous appuyer lors de notre analyse. et un deuxième chapitre qui sera analytique dans lequel sur la méthode comparative et en nous appuyant sur les bases établies dans le premier chapitre.

6. corpus

Dans notre démarche, nous avons choisi de travailler sur un corpus tiré de deux romans. : *la terre et le sang*, par MOULOUD FERAOUN et *l'interdite* par Malika MOKEDDEM.

Nous pouvons justifier ce choix par la richesse des ces deux œuvres en séquences exploitables et correspondants à notre champ d'étude. De plus, le fait de travailler sur deux productions algériennes issues de deux cultures différentes nous permettra d'étendre notre étude dans une dimension sociolinguistique.

6.1. Présentation des auteurs

6.1.1. Mouloud FERAOUN

Mouloud Feraoun est un écrivain algérien né le 18 mars 1913 au village de tizi hibel en dans le berceau des montagnes de Kabylie en Algérie, issu d'une famille modeste, il était le troisième d'une fratrie de huit enfants. Il suit sa scolarité dans son village natal, la finie à l'école normale de Bouzeréah et entame sa carrière d'instituteur en 1935. Ce n'est qu'en 1939 que M.F écrit son premier roman « le fils du pauvre », un roman autobiographique salué par la critique et décroche le grand prix d'Alger. Dans ses écrits Mouloud FERAOUN déteint la misère et la souffrance dont le peuple Algerien était victime avec une précision digne d'un documentaire.

6.1.2. Malika MOKEDDEM

Née en 1949 à Kenadsa dans l'extrême sud d'Algérie, Malika MOKEDDEM a grandi au sein d'une modeste famille saharienne. Elle devient médecin spécialiste en néphrologie en intégrant l'université d'Oran puis celle de paris et finit par s'installer à Montpellier en 1979.

En 1985 Malika MOKEDDEM a choisi de se consacrer entièrement à la littérature et parvient à décrocher le prix Littre en 1991 en écrivant « les hommes qui marchent ». Nous retrouvons dans ses récits la thématique de la femme au Maghreb d'une façon quasi systématique.

6.2. Présentation des œuvres

6.2.1. La terre et le sang

« *La terre et le sang* » de Mouloud FERAOUN est un roman rédigé en 1953 qui nous raconte la vie d'Amer AIT-KACI, ce jeune kabyle exilé en France, laissant derrière lui sa terre natale et ses parents. A son retour il retrouve son père décédé et sa mère vivant dans la pauvreté et la précarité. Il se retrouve poursuivi par son passé, par le meurtre involontaire de son oncle Rabah dans un accident dans les mines en France. Le choix du titre par Mouloud FERAOUN ne revient pas au hasard, la terre envoie aux racines rompues et le sang à la famille et aux liens.

6.2.2. L'interdite

Publié en 1995, *l'interdite* de Malika MOKEDDEM raconte le retour d'une expatriée nommée Sultana dans son village natal Ain Nekhla situé au sud algérien. Sultana est médecin, elle prend place à l'hôpital de la ville où elle rencontre Vincent dont l'histoire d'amour impossible est dévoilée à travers les chapitres à cause du milieu arabo-musulman dans lequel se retrouvent les personnages.

Chapitre I : définition des concepts de base

S'inscrivant dans le champ de la lexicologie, notre travail de recherche porte sur la créativité lexicale dans le roman maghrébin cas de *l'interdite* de Malika MOKEDDEM » et de *La terre et le sang* de Mouloud FERAOUN. De ce fait, nous avons consacré ce présent chapitre intitulé « définition des concepts de base » à l'énumération et à l'explication des notions clés qui seront nécessaires à la compréhension de la démarche que nous allons entreprendre dans un premier temps et à l'analyse de notre corpus dans le chapitre suivant. Pour se faire nous avons choisi de le diviser en trois volets complémentaires dont la chronologie suit un cheminement logique vers notre objectif. Le premier volet abordera la situation sociolinguistique en Algérie dans le but de mettre en exergue les langues en présence, leurs statuts, leur légitimité et de mettre le point sur les frictions qui résultent de cette coexistence. Le second volet portera sur les bases de la lexicologie qui nous seront essentielles pour aborder les concepts de base d'un point de vue lexicologique. Enfin, le dernier volet dans lequel nous allons mettre le point sur les phénomènes et procédés de création dont la parfaite compréhension est nécessaire à la poursuite de notre étude.

1. La situation sociolinguistique en Algérie

1.1. Coexistence des trois langues

De part son histoire, la réalité sociolinguistique en Algérie révèle la coexistence de trois langues principales, officielles ou officieuses, qui ne sont pas toutes reconnues au même titre et ne jouissent pas du même statut.

Dans les grandes lignes, n'importe quel profane se penchant sur la situation sociolinguistique de l'Algérie rendrait compte des coexistences de trois langues l'arabe, le français et le berbère qui comme nous allons le voir se superposent l'une sur l'autre dans cet ordre selon leurs popularités leurs fréquence d'utilisation.

1.2. Le statut des langues en présence

1.2.1. La langue arabe

Afin de clairement déterminer le statut de la langue arabe en Algérie nous devons tout d'abord souligner le fait que cette langue est présente dans la réalité sociolinguistique algérienne sous deux formes : l'arabe institutionnel et l'arabe dialectal. Nous sommes dans le cas actuel face à une situation de diglossie, considérant l'arabe institutionnel comme variété haute et l'arabe dialectal comme variété basse.

Afin de clarifier la situation il est nécessaire de souligner le fait que dans les textes affirmant que la langue arabe est la langue officielle en Algérie aucune précision n'a été donnée quant au fait qu'il s'agisse de l'arabe dialectal ou de l'arabe institutionnel. Dans ce sens nous pouvons citer Foudil Cheriguen qui dit : « *C'est donc à un changement linguistique que l'état algérien entend mener le pays. Si non, quelle en serait la légitimation, hormis l'amalgame volontaire entretenu en évitant de préciser de quelle langue arabe il s'agit ?* » (F.CHERIGUEN 1997:63).

Nous pouvons clairement constater l'intention de l'état algérien d'imposer l'arabe littéraire et institutionnel au détriment des autres langues et dialectes dont les champs d'action et l'usage reste largement plus étendu. Cette manœuvre repose sur un autisme volontaire de la part des pouvoirs en place visant à occulter ces autres langues et dialectes.

1.2.2. Le français

Le fait que l'Algérie n'adhère pas à la francophonie qui se veut être l'institution officielle se faisant l'ambassadeur de la langue française ne confère pas à cette dernière le statut à la hauteur de son usage et de sa place dans la réalité algérienne. Comme nous le décrit Safia REHAL dans la citation qui suit :

« *La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économiques, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier dans le milieu intellectuel.* » (S.RAHAL 2001 :2).

En d'autres termes la langue française en Algérie, loin du contexte politique et en dehors du contexte scolaire, serait perçue dans la réalité algérienne comme langue d'ascension de prestige et de savoir. Et ce, par son omniprésence dans les secteurs de l'économie, d'échanges avec l'occident et de formation universitaire. C'est par cette prédominance que cette langue s'est taillée une place dans le quotidien du locuteur algérien dépassant largement le statut de langue seconde qui lui a été officiellement attribué par les pouvoirs en place.

1.2.3. Le berbère

La langue berbère ou tamazight est une langue présente dans le nord africain méditerranéen. Quand on parle du cas algérien, à proprement parler, le berbère est un parler régional propre aux berbérophones algériens dont la population est essentiellement basée dans la région de Kabylie pour qui cette langue est leur langue maternelle, de cette dernière découle une déclinaison de plusieurs variétés selon les régions. Nous pouvons appuyer cela en citant Salem CHAKER , « *En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres sont : les Chaouïa de l'Aurès (...), le Mزاب (Ghardaïa et les autres villes ibadhites, (...)). Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en algérien, mais il s'agit toujours de petits îlots résiduels, ne dépassent pas _dans les meilleurs des cas_ quelques dizaines de milliers de locuteurs : Ouargla, Nagouça, Gourara, Sud-Oranais, Djbel Bissa, Chenoua ...* ».

Dans la politique d'arabisation, la langue berbère s'est vue être la plus mise en sourdine par l'état algérien la réduisant presque à l'état de dialecte pratiqué dans les milieux ruraux. De ce fait, les berbérophones se sont toujours vus comme opprimés par un pouvoir tentant d'effacer leur identité les poussant à défendre cette dernière depuis des décennies en arrachant plusieurs acquis sans jamais vraiment arriver à s'affirmer. Le berbère, sous cette pression, est surtout devenu un parler malgré son statut de langue officielle du pays à côté de l'arabe. Très peu de locuteurs berbérophones savent lire et écrire en tamazight ce qui en fait une langue populaire parlée dans la rue et absente dans toute institution ou presque ; car ces dernières années la langue berbère a intégré le programme scolaire algérien, ce qui pourrait, peut être, contribuer à la promotion de cette dernière.

Maintenant que nous avons notre idée sur la situation sociolinguistique en Algérie, dans les grandes lignes, nous pouvons à présent nous pencher sur un autre volet, celui de la conséquence ou du résultat de cette coexistence et de cette concurrence entre les langues en présence. Car en effet il en découle toute une série de phénomènes linguistiques et sociolinguistiques nous allons tâcher de faire une liste non exhaustive dont nous ne pouvons nous passer pour continuer et avancer dans notre travail de recherche. Avant cela, nous allons tout d'abord définir quelques notions jugées primordiales de connaître afin de comprendre et saisir la démarche.

2. Notions de lexicologie

2.1. La lexie et le lexique

2.1.1. La lexie

Il est inconcevable d'entamer un travail de lexicologie sans aborder la notion de lexie qui représente en quelques sortes l'objet sur lequel porte l'analyse qui va suivre. Le dictionnaire des sciences du langage de Franck NEUVEU la définit comme tel : « *le terme de lexie désigne une unité fonctionnelle significative simple ou complexe qui, selon Bernard POTTIER (sémantique générale), est mémorisé comme signe individualisé. les lexies simples sont formées d'un seul lexème* (ex. dans, fauteuil, tomberont) .les lexies complexes sont formés de plusieurs morphèmes...* ». (F.NEUVEU 2004 :178). La lexie serait donc une unité lexicale fonctionnelle et douée de sens elle peut être simple (morphème) ou composée.

Jean-François SABLAYROLLES ajoute que les lexies sont des « *... unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples...* » (SABLAYROLLES 2000 : 148). Ceci ajoute que la lexie composée se comporte et fonctionne exactement de la même manière qu'une lexie simple, un seul morphème.

1.1.2. Le lexique

Le lexique se définit, implicitement, comme l'ensemble des mots d'une langue. Cependant, comme nous l'indique cette citation de LEHMANN A. et MARTIN-BERTHET F qui le définissent comme « *l'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble se sépare en sous-ensemble, selon un certain nombre de variable ; il n'est pas clos, et ses*

contours ne sont pas fixés de manière absolue » (LEHMANN A. et MARTIN-BERTHET F. 2005 :P4), le lexique, selon cette définition, est statique et subit un entichement constant par le biais de différents procédés que nous allons évoquer par la suite. Il ne peut donc pas être totalement contenu dans un dictionnaire car il n'est pas possible d'en faire une liste vraiment exhaustive.

2.2. La créativité lexicale et la néologie

Etant centré sur la néologie, notre travail de recherche nous renvoie, impérativement, à la notion de création lexicale qui représente l'axe principal de notre étude. Quand il y'a néologie il y'a forcément création comme nous l'indique cette citation de MORTUREUX qui définit la néologie comme étant « *l'ensemble des processus qui déterminent la formation de nouveaux mots, les néologismes* » (MORTUREUX 2001 : 115). Cela sous-entend que de nouvelles unités lexicales entrent en jeu, ce qui relève de la créativité lexicale que G.Mounin définit comme « *L'une des caractéristiques fondamentales de la compétence linguistique, qui permet à n'importe quel individu qui connaît sa langue d'exprimer un nombre illimité de pensées nouvelles, adaptées à des situations nouvelles(...) l'aspect créateur du langage consiste donc en la faculté de produire et de comprendre un nombre indéfini de phrases nouvelles* »(Chomsky 2004 :91) . En d'autres termes, le fait qu'un individu maîtrise sa langue lui offre une infinité de possibilités de création de nouvelles unités lexicales lui permettant de s'adapter à des situations linguistiques qui font appel à des sens inexistant dans le vocabulaire du sujet parlant ou dans son lexique. Ce dernier se trouve donc dans une situation où il doit user de certains procédés de création lexicale que nous allons voir et définir par la suite.

2.3. Le néologisme

Le terme néologisme désigne l'acte de création de nouvelles unités lexicales par le biais des procédés d'enrichissement du lexique mis au point par le système de la langue (emprunt, xénisme, dérivation...). Cependant l'usage des figures de style engendre un autre type de néologisme qui est la néologie sémantique, c'est-à-dire que le sens est créé au-delà de la notion de lexie.

Ce phénomène d'enrichissement lexical est essentiellement dû au phénomène de contact de langue comme nous allons le voir dans la prochaine étape de notre travail.

3. Le contact de langues

L'inévitable fait qu'il y'ait contact entre communautés linguistiques entraîne obligatoirement un contact de langues comme nous le souligne WEINREICH cité par ESSONO dans le passage suivant « *Une langue n'est jamais isolée. Chaque communauté linguistique a toujours des relations avec d'autres car le monde est plurilingue et les communautés linguistiques se côtoient sans cesse. Ce sont ces rapports entre langues diverses que l'on appelle contacts linguistiques.* » (ESSONO 1998 :58). Ce qui implique que l'un doit connaître la langue de l'autre donc forcément alterner entre deux langues afin que la communication soit possible. Cependant, ce contact de langue n'est pas sans précédent. Il est la cause de tout un chamboulement et de toute une série de réactions linguistiques et sociolinguistiques. Selon HAMERS « *Le contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu.* » (HAMERS,1997:38). Ce qui veut donc dire que le contact de langues se manifeste par la l'apparition de phénomènes linguistiques et certains comportements langagiers comme l'emprunt, xénisme et d'autres que nous allons évoquer et définir par la suite.

3.1. Les phénomènes issus du contact de langues

Comme nous l'avons précédemment évoqué, la présence de deux ou plusieurs langues au sein de la même communauté fait qu'il ait contact de langues. Ce qui engendre l'apparition de certains phénomènes linguistiques dont nous allons faire l'énumération dans cette présente partie de notre travail.

3.1.1. Bilinguisme et plurilinguisme

Les termes bilinguisme et plurilinguisme nous offrent déjà de par leurs préfixes, « bi »- (deux) et « pluri-» (plus de deux) associés au radical « -linguisme » , une définition assez claire des

deux phénomènes qui indiquent la présence de deux ou plusieurs langues au sein d'un groupe linguistique ou chez un individu comme le souligne la citation suivante de JM ESSONO ,« Le bilinguisme ou plurilinguisme est la faculté pour un individu ou groupe linguistique donné d'utiliser deux ou plusieurs langues et d'en faire usage au sein d'une même communauté linguistique selon le mode de communication (relations familiales, administratives, ou sociales) » (ESSONO 1998 : 59). De ce fait, le bilinguisme ou plurilinguisme serait donc locuteur ou d'un groupe de locuteur d'utiliser deux ou plusieurs langues, au sein d'une communauté et d'en faire un mode de communication au quotidien. Dans ce sens, LUDY et PY ajoutent, « On appellera bilinguisme toute personne se servant régulièrement, dans sa vie quotidienne, de deux ou plusieurs variétés de langues et capable, si besoin en est, de passer rapidement de l'une de l'autre, indépendamment des modalités d'acquisition, des degrés de maîtrise ou de distance entre les langues en question. » (Ludi et Py 1986 : 13). Cela appuie de définition d'Essono en ajoutant un point crucial que le locuteur bilingue a la capacité d'alterner aisément entre les langues parlées selon la situation d'énonciation et de son ou ses interlocuteurs.

3.1.2. Diglossie

La coexistence de deux ou plusieurs langues au sein d'une même communauté entraîne l'apparition du phénomène de diglossie qui est décrit par Fergusson comme une « *Situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergentes , hautement codifiée(souvent grammaticalement plus complexe) véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée(...), qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel, mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté.* » (Calvet 1993 :245) .Autrement dit c'est une situation de coexistence stable entre deux variétés d'une même langue basée sur une superposition de l'une considérée comme la forme surclassée par sa littérature présente, sa grammaire complexe et son lexique riche sur une autre forme considérée comme dialectale qui est, dans la plupart des cas un parler propre à une région.

Dans ce sens, FERGUSSON ajoute que la diglossie est une « *Forme de bilinguisme à deux acceptions, traduit l'aptitude à pratiquer couramment une langue autre que la langue naturelle et, sur le plan sociolinguistique, toute situation où une langue dominante est parlée en alternance avec une langue dominée ...* » (FERGUSSON 1959). Nous pouvons déduire de cette citation que la diglossie est la dimension sociolinguistique du bilinguisme. C'est à dire qu'un individu bilingue qui parle une autre langue que sa langue naturelle (maternelle) aurait tendance à user de cette deuxième langue dans le cadre d'une situation d'énonciation formelle laissant de côté sa langue naturelle. Dans ce cas nous pouvons parler de dominance de la variété haute qui est langue de prestige, sur une variété basse qui est plutôt populaire.

3.1.3. L'emprunt

Si nous devons citer un phénomène issu du contact de langue, ce serait bien l'emprunt. Dubois le qualifie de « *..Phénomène sociolinguistique le plus important dans tous contacts de langues* » (Dubois, 1994). Il est considéré comme le phénomène le plus important et le plus répandu issu du contact de langue. Afin de nous pencher sur cette notion d'emprunt, nous allons tout d'abord en donner la définition pour pouvoir mettre le point sur son importance et faire l'énumération de ses variétés.

Josiane F. Hamers le définit simplement comme étant « *...un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire.* » (M.L Moreau 1997 : 136). donc comme son nom l'indique, le phénomène de l'emprunt se résume au fait qu'une langue emprunte à une autre langue une unité lexicale sans la traduire.

Dans ce sens DUBOIS ajoute « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas l'unité ou les traits empruntés sont eux- mêmes appelés emprunts.* » (Jean Dubois 1973 :188). Cette citation de Dubois complète celle HAMERS citée précédemment en ajoutant une notion très importante, celle d'intégration. En effet, quand il y'a emprunt, un parler A emprunte une unité lexicale à un parler B et l'intègre dans son dictionnaire (lexicalisation). de ce fait l'unité lexicale empruntée est régie par toutes les règles qui régissent la langue cible (la langue B).

Dans le cas où il n'y a pas de lexicalisation, nous ne parlerons pas d'emprunt mais de xénisme.

3.1.4. Le xénisme

Le xénisme est un phénomène issu du contact de langues qui est considéré comme étant le premier stade de l'emprunt, un emprunt non lexicalisé dans la langue d'arrivée. Le xénisme reste attaché à sa culture et est souvent considéré comme étant la première étape de lexicalisation d'une lexie dans la langue d'arrivée est son intégration dans le dictionnaire pour qu'elle soit considérée comme emprunt. Dans ce sens, Dubois le définit comme « une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue » (Dubois 2002 :542).

Dans son article publié en 2014 Soufiane Lanceur, enseignant chercheur de l'université de Bejaia a mis le point sur les critères de sélection des xénismes sur lesquels nous allons nous appuyer dans ce présent travail. Selon cette étude, un xénisme se distingue sur plusieurs plans :

- sur le plan graphique, un xénisme se distingue par sa mise en italique ou entre parenthèses.
- Sur le plan énonciatif, un xénisme est accompagné d'une traduction ou d'une explication.
- Sur le plan référentiel, un xénisme renvoie à une réalité exclusivement étrangère.

3.1.5. Le calque

Considéré comme un emprunt, le calque consiste à la traduction littérale d'une expression d'une langue A dans le lexique d'une langue B comme nous l'indique cette définition du dictionnaire de linguistique et des sciences du langage comme tel : « *On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B*

(allemand ou anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue » (DUBOIS 1994 :P74). Cette citation appuie et complète notre précédente définition par le fait que le calque empreinte le « sens » et le matérialise avec les mots du lexique de la langue cible

3.1.6. L'interférence

Selon WEINREICH-Uriel « *le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps) etc.* » (L-J CALVET 1996 :P.23). Nous pouvons donc définir l'interférence comme l'introduction d'un trait étranger dans une langue entraînant un chamboulement des structures. Le trait introduit peut d'être phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique.

Cette citation de DUBOIS « *On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans la langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste souvent individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue.* » 1 (Dubois Jean, op. Cit. p252) ajoute que la différence entre l'emprunt, le calque et l'interférence réside dans le fait que l'interférence est le plus souvent spontanée et non voulue. Elle est en général déclenchée par une citation d'énonciation dans la quel le locuteur, dans le but de s'exprimer, place un trait de sa langue maternelle dans une langue étrangère. C'est pour cela que l'interférence est qualifiée « d'erreur ». nous pouvons ajouter que l'emprunt et le caque sont lexicalisés ou en cours de lexicalisation contrairement à l'interférence qui relève plus du discours.

3.1.7. L'alternance codique

L'alternance codique est un phénomène linguistique qui ne se manifeste que chez individu ou dans un milieu bilingue et plurilingue .GUMPERS la définit comme étant : « *La juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous – systèmes grammaticaux différents, mais les parties du message sont reliées par des*

rappports syntaxiques et sémantiques équivalents à ceux qui relient d'une même langue. »
(Gumperz 1989 :73-80).

Ce qui en d'autres termes veut dire que l'individu au cours du même énoncé utilise deux codes (deux langues) différents, alternant entre les deux systèmes sur un axe syntagmatique en les reliant par des rapports syntaxiques et sémantiques de l'un des deux codes.

Nous pouvons distinguer trois types d'alternance codique :

3.1.7.1. L'alternance intra-phrastique :

Se manifeste par l'alternance de deux codes au niveau de la même phrase.

3.1.7.2. L'alternance inter-phrastique :

Se manifeste au niveau des paragraphes, des discours et des longs énoncés par l'alternance des deux codes en ayant la phrase comme unité

3.1.7.3. L'alternance extra-phrastique :

Se manifeste lorsque les unités alternées sont des expressions toutes faites et préétablies (proverbes, citations..).

4. La dérivation

Selon AINO NIKLAS-SALMINEN, le mot dérivé est défini comme étant « *...formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes soudés à une base...* »(AINO NIKLAS-SALMINEN 2015 :62)

Cette définition nous indique que, la dérivation se fait par l'ajout d'affixes (préfixes ou suffixes) à une base déjà existante afin d'aboutir à une nouvelle unité lexicale, douée d'un nouveau sens.

Cependant, comme le montre cette définition « *on compte parfois nombre de dérivations affixales(...) par suppression de la désinence...* » (Franck Neveu 2004 :96).de ce fait, la dérivation ne se fait pas forcément par l'ajout d'affixes. Mais dans certains cas par suppression de ces derniers.

Ceci établi, nous pouvons, à présent, définir la dérivation comme étant le procédé de formation lexical se faisant par l'ajout ou suppression d'affixes à une base déjà existante.

4.1. La dérivation affixale

4.1.1. La suffixation

La suffixation se fait par l'ajout d'un suffixe post posé à une base. ces suffixes jouent souvent le rôle d'indicateurs de classe grammaticale. de ce fait, le mot dit « de base » et le mot dérivé ne sont pas, la plupart du temps, de la même catégorie grammaticale.

- Fort (adjectif) devient fortifier (verbe) par l'ajout du suffixe -ifier.
- Poncer (verbe) devient ponçage (nom) par l'ajout du suffixe -age.

4.1.2. La préfixation

La préfixation se fait par l'ajout d'un préfixe antéposé à une base, à laquelle elle apporte une modification sémantique.

- Installer devient désinstaller par l'ajout du préfixe dés-.
- Faire devient refaire par l'ajout du préfixe re-.

4.1.3. La dérivation multiple

La dérivation multiple se fait par l'ajout d'un suffixe et d'un préfixe en diachronie (non simultané).

- Désengagement est formé de dés- qui est un préfixe, de -engag- la base et de -ement le suffixe.

L'analyse de ce mot sur le plan diachronique montre que le suffixe -ement a été ajouté en premier donnant engagement. Puis, est venu s'ajouter le préfixe dés-.

4.1.4. La dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique se voit souvent confondue avec la dérivation multiple. Pour la raison qu'elles se font, l'une comme l'autre, par l'ajout d'un préfixe et d'un suffixe à une base. La distinction entre elles réside dans le fait que la dérivation parasynthétique se fait par l'ajout simultané du préfixe et du suffixe et la suppression de l'un des deux aboutirait à une base inexistante en français.

- Embourgeoiser qui est composé du préfixe em-, de la base bourgeois et du suffixe -er. La suppression du préfixe donnerait bourgoiser et la suppression du suffixe donnerait embourgeois qui, tout deux, n'ont aucun sens en français.

4.2. La dérivation non-affixale

4.2.1. La dérivation régressive (inverse)

La dérivation inverse consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long par la suppression du suffixe verbal. Ce procédé est à l'origine de la formation d'un grand nombre de noms de la langue française.

- Galoper, par la suppression du suffixe verbal -er a donné le mot galop qui est un nom.
- Adresser, par la suppression du suffixe verbal -er a donné le mot adresse qui est un nom.

4.2.2. La dérivation impropre (conversion)

Ce mode de formation représente un cas particulier de dérivation. Sa spécificité réside dans le fait qu'elle n'a aucun caractère morphologique. Elle se fait par simple recatégorisation grammaticale d'un mot sans toucher à sa forme. Cela entraîne un changement au niveau sémantique.

- Parler qui est un verbe devient ainsi le parler qui est un nom. Il en est de même pour des verbes comme souper, manger...etc.

Chapitre II : analyse morphologique et sémantique du corpus

Introduction

Maintenant que nous avons pris soin d'énumérer et de définir les notions clés qui nous seront nécessaires dans l'accomplissement de notre travail de recherche, nous avons consacré ce présent chapitre à l'analyse de notre corpus afin que nous puissions aboutir à des résultats qui devraient apporter une réponse à la problématique que nous avons posée en introduction. Pour se faire nous allons dans un premier temps faire une brève présentation de notre corpus que nous avons récolté à travers les deux œuvres que nous avons choisi pour notre étude. Puis, nous allons procéder à une classification de l'ensemble des lexies qui composent notre corpus par rapport à leurs langues source afin de déterminer l'origine de chacune et de connaître les langues en présence dans les œuvres étudiées. Ensuite, nous allons déterminer à l'aide d'un tableau les procédés responsables de la formation de chaque unité lexicale et tout cela dans le but d'organiser notre corpus afin de pouvoir entamer notre travail d'analyse.

Notre corpus étant composé de deux groupes d'unités lexicales celles de l'œuvre de Malika MOKEDDEM et celles de l'œuvre de Mouloud FERAOUN, nous avons opté pour une analyse parallèle de ces dernier. Une fois le tableau de classification de ces lexies par les procédés qui les ont engendrés dressé, nous pourrons passer à l'analyse des unités lexicales. Cette analyse sera à la fois une analyse morphologique et sémantique qui visera dans un premier lieu à décrire la forme de la lexie analysée et de décortiquer afin de connaître ses compositions. Puis, en second lieu nous allons déterminer son sens.

A la fin de notre analyse, nous pourrons passer à l'étape de la comparaison qui consistera tout d'abord à observer la tendance de chaque auteur à avoir recours à la créativité lexicale. Puis nous allons mettre en exergue les raisons et les contextes qui le poussent vers l'utilisation de ces lexies pour enfin en faire une comparaison.

Présentation du corpus

Dans l'optique de mener à bien notre travail de recherche intitulé « La création lexicale dans le roman maghrébin, étude comparative : cas de *La terre et le sang* de Mouloud FERAOUN

et de *l'interdite* de Malika MOKEDDEM » nous avons sélectionné un total de 54 unités lexicales relevant de la néologie (35r du roman de Malika MOKADEM et 19 de celui de mouloud FERAOUN).

L'analyse de ce corpus se fera à travers une méthode qui consiste à, tout d'abord, observer les faits pour en faire la description et cela pour chaque partie de notre corpus, pour enfin mettre en comparaison les remarques et résultats obtenus dans chaque étape dans le but d'en tirer des conclusions d'un raisonnement structuré et doté d'une logique dont l'objectif converge vers la réponse à notre problématique.

1. Les langues en présence

Le tableau ci-dessous est représentatif des unités néologiques tirées des deux romans qui nous ont servis de support afin de récolter notre corpus. Nous l'avons élaboré afin de mettre en évidence la langue source de chaque unité lexicale, ce qui est indispensable pour continuer notre travail.

| <i>L'interdite</i> de Malika MOKEDDEM | | <i>La terre et le sang</i> de Mouloud FERAOUN | |
|---------------------------------------|-----------------|---|----------------------|
| Corpus | Langue source | Corpus | <i>Langue source</i> |
| Chechia | Arabe | Djema | Arabe |
| Tabib | Arabe | Nana | Berbère |
| Sahara | Arabe | Ima | Berbère |
| Talebs | Arabe | Belboul | Berbère |
| Chahada | Arabe | Kanoun | Berbère |
| Aïd | Arabe | Mektoub | Arabe |
| Hittiste | Arabe | Signy | Français |
| Zâama | Arabe | Hakem | Arabe |
| Sadaka | Arabe | Tharoumith | Arabe |
| Gazouz | Arabe | Horti | Latin |
| Inch'Allah | Arabe | Karouba | Arabe |
| Bendir | Arabe | Cofs | Arabe |
| Koulchi | Arabe | Mechmels | Arabe |
| H'chouma | Arabe | Sadakas | Arabe |
| Zoufris | Arabe /français | Inchallah | Arabe |
| Béssif | Arabe | Ilha | Berbère |
| Laouedj | Arabe | Ouada | Berbère |
| flouss | Arabe | Rahina | Arabe |
| M'rabet | Arabe | chahada | Arabe |
| Khima | Arabe | | |

| | | | |
|---------------|----------|--|--|
| Chérif | Arabe | | |
| Ouach | Arabe | | |
| Hatta | Arabe | | |
| Maâleich | Arabe | | |
| Batata koucha | Arabe | | |
| Tabiba | Arabe | | |
| Koulchite | Arabe | | |
| Ya lalla | Arabe | | |
| Bézeff | Arabe | | |
| Oummi | Arabe | | |
| Hijab | Arabe | | |
| Hadras | Arabe | | |
| Mlehfa | Arabe | | |
| Zazou | Arabe | | |
| trabandiste | Espagnol | | |
| sidi | Arabe | | |
| Oualou | Arabe | | |

A partir de cette étape et jusqu'à la fin de notre travail, nous allons attribuer les abréviations suivantes :

- Les unités lexicales tirées de *L'interdite de Malika* MOKEDDEM seront désignées par l'abréviation **corpus 1**.
- Les unités lexicales tirées de *La terre et le sang* de Mouloud FERAOUN seront désignées par l'abréviation **corpus 2**.

Observations :

A première vue, nous pouvons constater la présence d'un nombre bien plus important de termes néologiques présents dans l'ouvrage de Malika MOKADEM que dans celui de Mouloud FERAOUN. Ce qui montre clairement que cette dernière a plus tendance à avoir recours à la création lexicale.

- Pour ce qui est des langues en présence, le tableau ci-dessus nous indique une forte présence de lexies provenant de la langue arabe dans le **corpus 1**, la quasi-totalité (34/35), avec un taux de **97%** et une lexie seule provenant de l'espagnol ce qui représente **3%**.



- En ce qui concerne le **corpus 2**, nous avons trouvé dans l'ouvrage de Mouloud FERAOUN 12 lexies provenant de l'arabe sur un total de 19 unités lexicales, ce qui représente plus de moitié de ce corpus soit un taux de **63.15%**, 6 lexies provenant du berbère viennent s'ajouter à cela représentant un taux de **31.59%** ainsi qu'une unité lexicale qui nous vient du latin représentant **5.26%**.



2. Les procédés responsables de chaque création

Afin d'entamer notre analyse, nous avons tout d'abord classé la totalité des lexies qui constituent notre corpus dans le tableau ci-dessous, déterminant ainsi le procédé responsable de la création de chaque unité lexicale dans le but d'en faire une analyse détaillée par la suite.

| | Emprunt | Xénisme | Dérivation hybride |
|-------------|---------------|----------|--------------------|
| Corpus 1 | Chechia | Tabib | Hittistes |
| | Aïd | Sahara | Trabendiste |
| | Inch'Allah | Talebs | Koulchite |
| | Bézef | Chahada | |
| | Oualou | Zâama | |
| | Bendir | Sadaka | |
| | Béssif | Gazouz | |
| | flouss | Koulchi | |
| | Hijab | H'chouma | |
| | Zazou | Zoufri | |
| | Sidi | Laouedj | |
| | Talebs | M'rabet | |
| | | Kheïma | |
| | Ouach | | |
| | Hatta | | |
| | Maâleich | | |
| | Batata koucha | | |

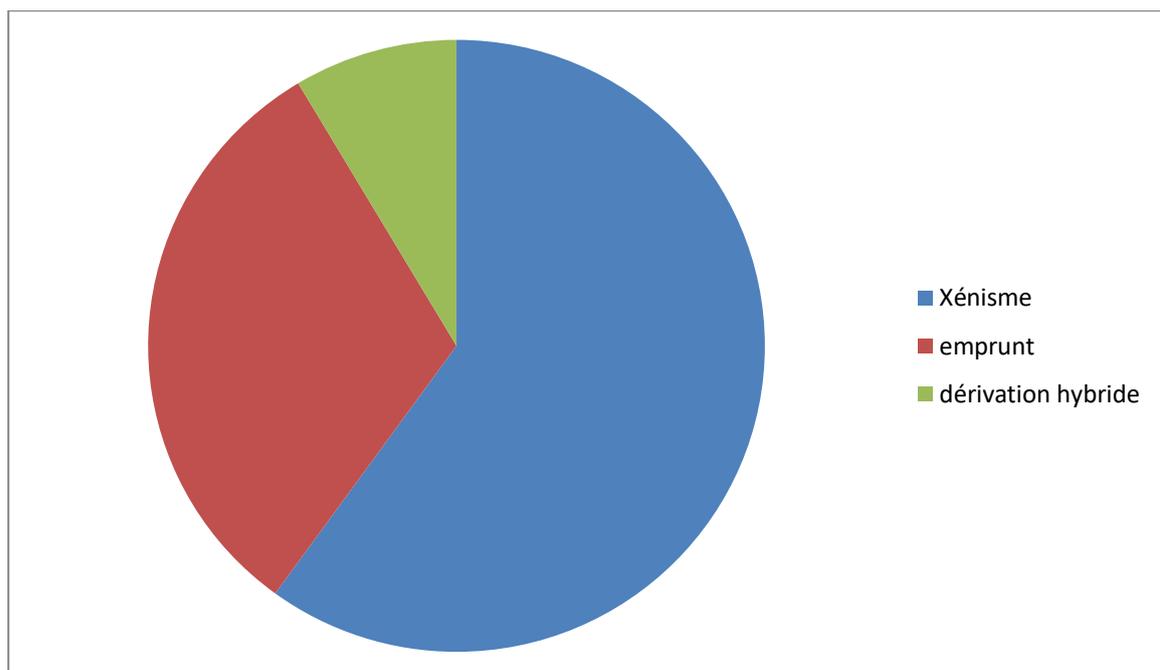
| | | | |
|---------------------|---------------------------------|--|--------------|
| | | <p>Tabiba</p> <p>Ya lalla</p> <p>Oummi</p> <p>Hijab</p> <p>Hadras</p> <p>Mlehfa</p> <p>Cherif</p> | |
| <p>Corpus 2</p> | <p>Inchallah</p> <p>Mektoub</p> | <p>Djema</p> <p>Nana</p> <p>Ima</p> <p>Belboul</p> <p>Kanoun</p> <p>Tharoumith</p> <p>Horti</p> <p>Karouba</p> <p>Hakem</p> <p>Cofs</p> <p>Mechmels</p> <p>Sadakas</p> <p>Inchallah</p> <p>Ilha</p> <p>Ouada</p> | <p>Signy</p> |

| | | | |
|--|--|---------|--|
| | | Rahina | |
| | | Chahada | |

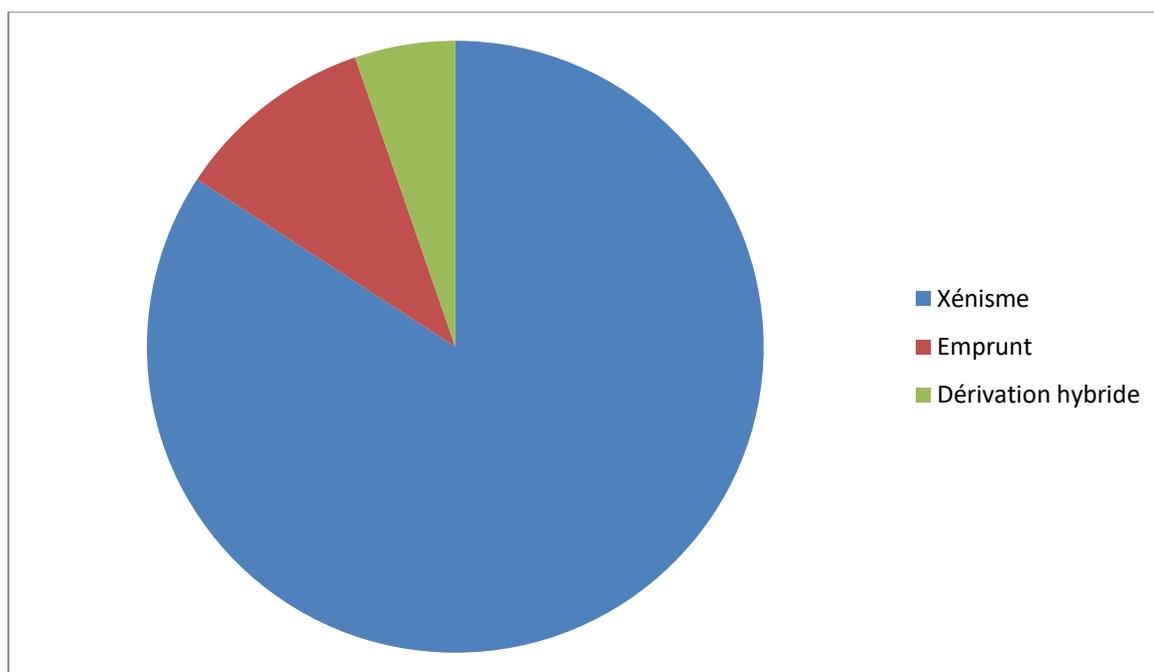
Observations :

Comme nous l'indique le tableau ci-dessus, à première vue, la majeure partie de notre corpus est constituée d'unités lexicales issues du xénisme ce qui en fait incontestablement le procédé le plus important de notre étude quant à sa fréquence d'utilisation. Nous pouvons aussi noter une présence assez importante de lexies issues de l'emprunt et quelques unités lexicales provenant du phénomène de dérivation hybride. Nous allons aborder cela plus en détail ci-dessous.

- comme nous le montre le tableau ci-dessus, **60%** des lexies du corpus 1 ont été créées à travers le procédé du **xénisme** ce qui est assez important, nous pouvons aussi souligner la forte présence d'unités lexicales issues du phénomène de l'**emprunt** pour un taux considérable de **31.42%**, à cela vient s'ajouter 3 unités résultantes du phénomène de la **dérivation hybride** qui représente un léger taux de **8,58%**.



- En ce qui concerne le **corpus 2**, nous pouvons comme pour le corpus 1 distinguer un fort taux de xénisme **84.21%**. le taux d'emprunt par contre est assez faible à hauteur de **10.52%** et nous ne pouvons observer qu'une seule lexie issue de la dérivation hybride pour une valeur de **50,27%**.



La forte présence de xénismes dans notre corpus est due à une tendance des deux auteurs à en faire usage. Nous pouvons expliquer cette tendance à faire appel au xénisme dans leurs écrits à une volonté de rattacher le plus fidèlement possible leurs récits à leurs cultures plongeant le lecteur dans un univers fidèlement décrit et dont la couleur locale est parfaitement restituée, vécue et ressentie.

3. Analyse morphologique et sémantique du corpus

3.1. Analyse morphologique et sémantique des xénismes

Avant d'entamer l'analyse morphologique des xénismes présents dans notre corpus, nous avons tout d'abord pris soin de confectionner les tableaux ci-dessous qui rend compte du genre et du nombre de chacune des lexies de notre corpus afin d'offrir à notre travail un aspect structuré et organisé dont la lecture et la compréhension reste à la portée de tous.

| | Singulier | | pluriel | |
|-------------|--|---|---------|----------|
| | Féminin | Masculin | Féminin | masculin |
| Corpus 1 | Chahada Zaama Sadaka H'chouma kheima Hatta Batata koucha Ya lalla Oummi Mlehfa | Tabib Sahara Gazouz Koulchi Zoufri Laouedj M'rabet Cherif Ouach Maaleich Sidi | hadras | |
| Corpus 2 | Djéma Nana Ima taroumith Horti Karouba Rahina Chahada | Belboul Kanoun Hakem Cofs Ilha Ouada | sadakas | Mechmels |

A partir de là et du tableau rendant compte des langues en présence dans chaque corpus, nous pouvons aborder notre analyse comme ceci :

3.1.1. Analyse morphologique et sémantique des xénisme arabes du corpus

3.1.1.1. Analyse morphologique et sémantique des xénismes arabes du corpus 1

3.1.1.1.1. Singulier des noms masculins

Tabib : nom arabe, singulier de « **atibaa** », masculin de « **tabiba** ». Signifie médecin en langue française.

- Tu es la sœur du **Tabib** .

Gazouz : nom arabe singulier Signifie boisson gazeuse en langue française, d'où sa composition (gaz+ouz).

- La **Gazouz** ? très peu pour moi.

Koulchi : mot arabe composé de « **koul-** » qui signifie « **tout** » ou « **toutes** » et de « **-chi** » qui veut dire « **chose** » . Le mot « **koulchi** » est donc l'équivalent de **toute chose** en français.

- Soigne-moi ma sœur, s'il te plaît ! Quand tout, en arabe algérien **Koulchi**.

Laouedj : mot arabe, composé du déterminant arabe « **l-** » et du mot « **aouedj** » qui veut dire **tordu** en français, prend le suffixe « **-ine** » au pluriel et devient « **aoudjine** ».

- Y a de l'espace dans « peut-être ». ça dépend, c'est dur et tordu. comme les murs de **Laouedj**, le maçon.

M'rabet : mot arabe, prend le suffixe arabe « **-ine** » au pluriel et devient « **m'rabtine** », signifie **marabout** en français.

- Elle voulait m'emmener au **M'rabet**. (M'rabet : marabout).

Chérif : mot arabe, devient « **chourafa** » au pluriel, signifie **personne honorable** ou **descendant du prophète** en français.

- Il s'appelle Vincent, comme un M'rabet de chez lui mais, lui il est pas **Chérif**. (Chérif : descendant du prophète).

Ouach : mot arabe composé de « **ou-** » qui signifie **et** et de « **-ach** » qui signifie **quoi**, ce mot veut donc dire, dans le parler algérien **alors** ou **et alors**.

- Puis il reprend à mon intention : **Ouach** ? les filles elles sont Hatta en France ? (Ouach : quoi ? alors ?)

Maâleich : mot composé de « **ma.....ich** » dont la fonction est la négation et de « **-âlei-** », la combinaison des deux signifie **ça ne fait rien, ce n'est pas grave** ou **tant pis**.

- Qu'est-ce tu veux ? c'est comma ça notre pays aujourd'hui, **maâleich**, Allah est grand. (Maâleich : cela ne fait rien. Tant pis).

Sidi : mot arabe composé de « **sid-** » qui veut dire **monsieur** du pronom possessif arabe « **-i** » qui veut dire **mon** ou **ma**. Cette combinaison nous donne le mot « **sidi** » utilisé pour désigner les marabouts.

-oui, pour les marabouts, on dit **sidi**.

3.1.1.1.2. Pluriel des noms masculins

Notre corpus ne comporte aucun xénisme au masculin pluriel.

3.1.1.1.3. Singulier des noms féminins

Chahada : mot arabe singulier, présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Dérivé du mot « **chahid** » qui signifie **témoin**. Dans le contexte présent, le mot « **chahada** » est employé pour **témoigner de l'unicité de dieu et que Mohammed est son prophète**, ceci représente dans la culture et la religion musulmane le premier des cinq piliers de l'islam.

- Il nous emboîte aussitôt le pas en hurlant la **Chahada** comme une imprécation vengeresse

Zâama : mot arabe singulier, présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. sa signification est souvent déterminée par son contexte mais reste toujours en relation avec le fait de « **jouer la comédie** » ou de « **faire semblant** ». Dans le contexte actuel, le mot « **Zâama** » veut littéralement dire « soit disant ». on y aperçoit une claire intention de **discréditer** ou de **tourner en dérision**.

- Les étudiants mâles de ma génération, les élites **Zâama**, ont participé au carnage.

Sadaka : nom arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Signifie **l'aumône** en français.

- Oui, nous sommes allés au souk ensemble, puis au cimetière pour la **Sadaka**...

Melehfa : nom arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Une « **Melehfa** » est un **vêtement traditionnel**.

- Longue, basanée, sculpturale, portant la **Melehfa** noir des Doui-Miniî, la tribu de ma mère.

H'chouma : nom arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Signifie **honte** en français.

- Ma mère et les gens disent tous que les frères c'est bien. Ils disent qu'ils te protègent, qu'ils sont un rideau contre la **H'chouma**.
- Moi je n'ai pas la **H'chouma**.

Kheima : nom arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin .signifie **tente artisanale** arabe.

- Y a des **Kheima** des nomades et leurs chameaux.

Hatta : nom arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. C'est un adjectif qui qualifie son sujet de **quelqu'un qui un style vestimentaire soigné** .sa traduction littérale en français est **classe**.

- Puis il reprend à mon intention : Ouach ? les filles elles sont **Hatta** en France ? (Ouach : quoi ? alors ?)

Batata Koucha : mot arabe composé de deux lexies qui présentent la marque de féminin arabe « -a ». la « **Batata Koucha** » est un plat **traditionnel arabe**.

- Des fois ma **Batata Koucha**, le la garde trois jours, eh attention, dans le frigidaire, et après je la donne aux enfants de la rue.

Ya lalla : mot arabe composée de la lexie « **ya** » qui est une interjection et « **lalla** » qui veut dire **madame**. « **ya lalla** » serait donc l'équivalent de **ô madame** en français.

- Quelque chose ne va pas, Khaled?
- Vous n'avez pas faim ?
- Non merci.
- Quand mangez-vous ?

- Oh, j'ai mangé un peu, ce matin.
- Savez-vous quelle heure il est ?

Je regarde ma montre. Elle indique quinze heures vingt

- **Ya lalla**, avec yacine et les médecins d'avant on renvoyait les gens vers midi trente. (Ya lalla : ô madame)

Tabiba : mot arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. « **tabiba** » est le féminin de « **tabib** » qui veut dire **médecin** en français.

- Les hommes me découvrent avec un air curieux vite éteint par le masque de la maladie. Ils rapprochent une chaise du bureau, s'y effondrent, soufflent, grimacent : « **Tabiba**, j'ai une porte qui s'est soudain ouverte là (ils me montrent la poitrine ou le dos). Ça fait très, très mal.

Oummi : mot arabe composée de « **oum-** » qui veut dire **maman** et du pronom possessif arabe « **-i** ». « **oummi** » veut donc dire **ma maman** en français.

- J'ai crié : **Oummi ! Oummi !**. (Oummi : mère, maman).

3.1.1.1.4. Pluriel des noms féminins

Hadras : mot arabe la terminaison « -a » qui est la marque du féminin arabe et la marque du pluriel français « -s » malgré le fait que cette unité lexicale ne soit pas lexicalisée et intégrée au dictionnaire français. Les « **Hadras** » sont **des réunions de femmes ou les chants s'accompagnent de transes**.

- Moi, je vais vous dire, j'avais la tête plus solide quand j'allais régulièrement aux **Hadras**.

3.1.1.2. Analyse morphologique et sémantiques des xénismes arabes du corpus 2

3.1.1.2.1. Singulier des noms masculins

Hakem : mot arabe masculin, signifie **sage** en français. Cette signification peut varier selon le contexte dans lequel il est utilisé et peut prendre le sens de **juger, médecin...** .

- Pendant que les deux cadavres seront jetés impitoyablement aux chiens, par le **Hakem**.

3.1.1.2.2. Pluriel des noms masculins

Cofs : mot arabe masculin, les « çofs » sont des clans Kabyles rivaux ou ennemis.

- Ils s'amuserent à faire et à défaire les **Cofs**.

Mchemel

- Nul d'entre eux en effet ne savait ou passait l'argent des amendes, des **Mchemels** ou **Sadakas**
- Elle se figura qu'il allait au **Mchemel**, au bout du village, pour ses besoins. Les hommes vont toujours au **Mchemel**.

3.1.1.2.3. Singulier des noms féminins

Rahina : mot arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Signifie en français contemporain hypothèque d'un bien.

- Avec le second se fut plus simple : une **Rahina** , Kaci se réservant la possibilité de reprendre son bien.

Djema : mot arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Signifie **rassemblement** en français.

- Ces tâches terminées, les femmes restent à la maison et les hommes vont à la **Djema**.
- Mais ce pour aller à la **Djema**
- Il resta chez lui, évita le café et la **Djema**.

Karouba : mot arabe présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Une **karouba** désigne à la fois l'unité sociale et géographique d'une famille habitant dans le même quartier.

- Sa **Karouba** se montra fière du nouveau ménage.
- Une bonne famille pour tout dire, ayant toute l'importance d'une **Karouba** car elle essaïma et se ramifia.
- La **Karouba** est une unité sociale et géographique en même temps.

Chahada : mot arabe singulier, présentant la terminaison « -a » qui est la marque du féminin. Dérivé du mot « **Chahid** » qui signifie témoin. Dans le contexte présent le mot « **chahada** » est employé pour **témoigner de l'unicité de dieu et que Mohammed est son prophète**, ceci représente dans la culture et la religion musulmane le premier des cinq piliers de l'islam.

- Un vieux marabout lui murmurait la **chahada**, la bouche contre l'oreille, tout prêt du caillot noir.

Ouada : mot arabe présentant la marque du féminin « -a » et marque du pluriel français « -s » malgré sa non intégration au dictionnaire français. Une « **ouada** » est un vertement traditionnel berbère.

- Elles écoutaient humblement le message de l'homme de Dieu puis elles se levaient, glissaient sous la natte leur **Ouada** et se penchaient sur la vénérable tête de Si-Mahfoud qui les laissait partir, impassible.

3.1.1.2.4. Pluriel des noms féminins

Sadakas : mot arabe présentant la marque du féminin « -a » et marque du pluriel français « -s » malgré sa non intégration au dictionnaire français. Signifie **aumône** en français.

- Nul d'entre eux en effet ne savait ou passait l'argent des amendes, des **Mchemels** ou **Sadakas**.

3.1.2. Analyse morphologique et sémantique des xénismes berbères du corpus

3.1.2.1. Analyse morphologique et sémantique des xénismes berbères du corpus 2

3.1.2.1.1. Singulier des noms masculins

Belboul : mot masculin berbère, le « **belboul** » est un **plat traditionnel kabyle**.

- La faim ? une vieille connaissance ! le procédé est simple : il faut diminuer petit à petit le ratio de **Belboul** ou de galette, mélanger beaucoup de son à la farine, faire provision glands pendant la saison.

Kanoun : mot masculin berbère, le « **kanoun** » est un **feu de bois utilisé dans la culture berbère à l'intérieur des maisons pour se réchauffer ou cuisiner**.

- Elle assembla les braises dans le foyer, autour de la bûches, souffla dessus pour allumer, ne s'en alla que lorsque la flamme claire lui parut maîtresse du **Kanoun**.
- Le **Kanoun** menaçait l'un des pieds de la table.
- La ménagère recueille une louchée de poussière blanchâtre et remplit de bois ses son **Kanoun** pour un nouveau feu, de nouvelles flammes, une nouvelle cendre.

Ilha : mot masculin berbère, utilisé généralement comme adjectif mélioratif qui **signifie bien, c'est bien** ou **parfait** en français.

- C'est bon ? dit Chabha, **Ilha** ?

3.1.2.1.2. Singulier des noms féminins

Nana : mot berbère, signifie **grande sœur**.

- Les femmes l'appellent toutes : « **Nana** », et les jeunes : « **Ima** ».

Ima : mot féminin berbère, signifie **maman**.

- Les femmes l'appellent toutes : « **Nana** », et les jeunes : « **Ima** ».
- La vieille kamouma n'est pas de celles qui médisent par passe-temps. **Ima** Samia non plus.

Tharoumith : mot berbère, emprunté à l'arabe puis lexicalisé et ingéré dans le dictionnaire berbère puisqu'il prend les marques de genre et de nombre de cette langue. Il est composé des affixes « **th...th** » qui est une marque du féminin berbère, du radical « **-aroumi-** » ce dernier vient de l'arabe « **roumi** ».

- Elle en rêve présentement. Que **Tharoumith** s'en aille ailleurs !
- C'est ainsi que **Tharoumith** est adoptée sans hésitation par les femmes du quartier qui pensent que le jeune homme est bien perdu pour les filles d'Ighil-Nezman.

3.2. Analyse morphologique des xénismes prévenants d'autres langues que l'arabe du corpus 2

Notre corpus ne présente qu'un seul xénisme provenant d'une autre langue que l'arabe et le berbère.

Horti : mot latin masculin. Signifie **verger**.

- Ce sont les vergers Kabyles, ceux auxquels nous avons gardé le nom latin de **Horti**.

3.3. Analyse morphologique et sémantique des emprunts

3.3.1. Analyse morphologique et sémantique des emprunts du corpus 1

La quasi-totalité des emprunts du corpus 1 provienne de l'arabe. de ce fait, avant d'entamer notre analyse, nous allons nous contenter de les classer par genre et par nombre dans le tableau ci-dessous :

| Singulier | | Pluriel | |
|-----------|--|---------|----------|
| Féminin | Masculin | Féminin | masculin |
| Chachia | Aïd Inchallah Bezef Oualou Bendir Bessif Flouss Hidjab Zazou sidi | | talebs |

3.3.1.1. Singulier des noms masculins

Aïd : mot arabe singulier, signifie **fête** en français.

- J'y entends du morbide, la plainte de la nuit qu'une puissance cosmique égorgerait comme un mouton de l'**Aïd**.

Inch'Allah : mot arabe singulier composé de deux lexies « **incha-** » qui veut dire si il veut et « **allah** » qui signifie dieu dans la culture musulmane. Le mot « **inchallah** » veut donc dire **qu'on s'en remet à dieu et a sa volonté**.

- L'eau, c'est **Inch'Allah** comme tout le reste, dit-il l'air navré.

Bézeif : mot arabe singulier, signifie **beaucoup** en français et de par son contexte, il peut prendre le sens de **ras le bol** ou du fait **d'en avoir marre d'une situation**.

- L'amour, c'est joli très joli. Mais chez nous c'est comme les nuages, y en a pas **Bézeif**.

Oualou : mot arabe singulier, signifie **rien** en français.

- Tu ne vis que par tes sensations, dis-tu ? **Oualou** !même ton silence est calculé, calibré.
(Oualou : que dalle)

Bendir : mot arabe singulier, signifie **tambourin** en français.

- Ma sœur Samia, elle lisait le **Bendir** et elle me racontait.

Bessif : mot arabe singulier, composé des lexies « **be-**» qui signifie **de** ou **avec** et « **-sif** » qui signifie **sabre**. « **bessif** » veut donc littéralement dire **avec le sabre** et prend le sens de **de force** en français.

- Tu as personne qui veut te marier **Bessif** et t'empêcher d'étudier et de marcher et de trouver l'espace que tu veux.

Flouss : mot arabe singulier, signifie **argent** en français.

- Ils sont que des Aldo Maccione sans **Flouss**. (Flouss : argent).

Cherif : mot arabe singulier, signifie **honorabile** en français.

- Il s'appel Vincent, comme un m'rabet de chez lui, mais lui il est pas **cherif**.

Hijeb : mot arabe singulier, signifie **voile** ou **rideau**. Dans ce contexte il s'agit du **voile islamique**.

- Elles vilipendent la veulerie et le simiesque des converties au **Hijeb**, et l'amertume griffe tous les traits.(Hijeb : rideau, protection, voile.)

3.3.1.2. Singulier des noms féminins

Chachia : mot arabe singulier, porte la marque du féminin arabe « -a ».une « **chachia** » un **petit chapeau traditionnel arabe de couleur rouge** porté par les hommes.

- Il repousse sa **Chachia**

3.3.1.3. Pluriel des noms masculins

Talebs : mot arabe singulier, renvoie **aux maitres d'écoles coraniques** ou aux **étudiants universitaires**.

- Ce soir, je porterai des plats de couscous à la mosquée. J'ai demandé aux **Talebs** d'être là.

3.3.2. Analyse morphologique et sémantique des emprunts du corpus 2

Inchallah

- Il répondait, imperturbable : « **Inchallah !** » Et c'était tout.

Mektoub : mot arabe masculin singulier, le « **mektoub** » en français veut littéralement dire **ce qui est écrit** et signifie destin dans son sens religieux.

- Et la mère bénit son bon **Mektoub**.
- Je m'incline devant le **Mektoub**.

3.4. Analyse morphologique et sémantique des lexies issues du procédé de dérivation hybride

Etant donné le nombre très bas de lexies issues du procédé de dérivation hybride dans notre corpus, nous allons directement procéder à leur analyse sans aucune classification ni aucun tri.

3.4.1. Analyse morphologique et sémantique des lexies issues du procédé de dérivation hybride du corpus1

Hittistes : mot arabe masculin pluriel de **hittiste**, porte la marque du pluriel français « -s ». ce mot est composé de « **hitt-** » qui nous vient de l'arabe signifie **mur** et de « **-iste-** » qui nous vient du français. Le mot « **hittiste** » renvoie aux chômeurs algériens car ils passent leurs journées adossés aux murs de leurs quartiers.

- Mes frères, ils peuvent pas venir chez Ouarda. Ils ont du respect pour elle. Eux, deux travaillent, trois sont **Hittistes** et les deux plus petits, ils sont encore à l'école.
(Hittistes : ceux qui « tiennent les murs » ; les chômeurs, les laissés-pour-compte.

Trabendiste : mot arabe masculin singulier. Le mot trabendiste est composé de « **trabend -** » qui nous vient de « **trabendo** » en espagnol et signifie **marché noir** ou **contrebande** et du suffixe français « **-iste** ». cette combinaison renvoie donc à **ceux qui pratique la vente illégale et non contrôlée**.

- Ali Merbah, l'acolyte de Bakkar, un **Trabendiste** véreux.

Koulchite : mot arabe féminin singulier, composé de « **koulchi-** » qui signifie **tout** et du suffixe français « **-ite** ». d'après le contexte d'utilisation de ce mot, on comprend qu'il renvoie à **une maladie imaginaire dont les patients présentent au médecin tous les symptômes possibles**.

- Soigne-moi ma sœur, s'il te plaît ! Quand tout, en arabe algérien **Koulchi**, est douloureux, il s'agit de la **Koulchite**, pathologie féminine très répandue et si bien connu ici. Koulchite symptomatique des séismes et de la détresse au féminin.
- Des **Koulchites** aussi profondes, aussi compliquées, exigeraient que l'aiguilles, aille fouiller le sang et y injecter, directement, l'antidote de la « souillure ».
- Autour des plats de couscous, **Koulchites** remisées, les conversations se déchaînent de plus belle.

3.4.2. Analyse morphologique et sémantique des lexies issues du procédé de dérivation hybride du corpus 2

Signy : mot berbère masculin composé de « **sign-**» qui vient du français signer et du préfixe berbère « **-y** ». « **signy** » est l'équivalent du verbe **signe** à l'impératif et est le résultat d'une interférence phonétique.

- C'est bien ça. J'ai entendu « **Signy** »... et alors ?

4. Contextes et situations

Ayant achevé l'analyse morphologique et sémantique de notre corpus, nous allons maintenant nous pencher sur les résultats obtenus en les commentant et en les interprétant afin de tenter de répondre à notre problématique. Pour se faire, nous allons tout d'abord aborder la question des langues en présence dans une dimension sociolinguistique en nous appuyant sur la classification établie auparavant et statistique qui en ont découlés. Pour en suite mettre cela en relation avec récurrence et la fréquence d'utilisation des procédés de création lexicale afin que tout ceci converge et nous mène vers la déduction des contextes et des situations qui poussent l'auteur à avoir recours à la créativité lexicale qui fait apparition et se manifeste dans certains contextes qui relie directement l'auteur à la culture de l'auteur par sa plume.

En nous appuyant sur les résultats obtenus au cours de notre travail de recherche, nous avons pris notes de plusieurs points qui ont attiré notre attention. En nous référant aux statistiques

que nous avons déduites du tableau de classification des lexies par langue source, nous pouvons clairement constater la dominance de langue arabe dans notre corpus, ce qui est tout à fait normal pour ce qui est des lexies du corpus 1 car l’auteur, Malika MOKEDDEM ,est de culture Algérienne, le recours à la langue de ses origine de cette dernière ne requière aucune explication. Cependant, nous avons été intrigué par le fait que le corpus 2 soit constitué à 63,15% de lexies arabes alors que l’auteur, Mouloud FERAOUN est de culture kabyle et berbérophone .en plus du fait que l’œuvre en question conte une histoire qui nous plonge en plein dans la société Kabyle d’Algérie, malgré cela on ne constate que 31,59% de lexies berbères issues de son œuvre. Cela nous a poussés à nous questionner les raisons de cette utilisation de lexies arabes.

Afin d’expliquer cela, dans le tableau ci-dessous, nous avons regroupé toutes les lexies arabes du corpus 2 et nous les avons classées selon le contexte et la situation d’énonciation dans lesquelles nous les avons trouvées. Il est à noté que nous avons décelé deux contextes principaux :le contexte religieux (musulman) et le contexte sociétal en rapport avec la société algérienne.

| Contexte religieux | Contexte sociétal |
|--------------------|-------------------|
| Chahada | Rahina |
| Inchallah | Mechmels |
| Sadakas | Cofs |
| Hakem | Karouba |
| Mektoub | Tharoumith |
| | Djema |

En observant le tableau ci-dessus, nous pouvons constater, en premier lieu , qu’environ la moitié des lexies arabes du corpus 2 sont en rapport avec la religion musulmane. Nous pouvons expliquer cela par le fait que la totalité des textes religieux de l’islam soient rédigés en arabe, ce qui a contribué à une certaine arabisation de la région berbère en Algérie. Cela explique aussi l’utilisation de Mouloud FERAOUN des lexies arabes dans le contexte sociétal car en dehors du rôle des autorités algériennes dans l’imposition de la langue arabe en dépit des autres langues et dialectes dans la société algérienne. La propagation de la religion et de la culture musulmane a joué un rôle crucial dans l’arabisation de la société, ce phénomène a pris

une telle ampleur qu'il s'est encre et enraciné dans la société kabyle d'Algérie, cette dernière s'est vue petit à petit mettre en place un système d'alternance codique entre les dialectes berbère et la langue arabe, faisant de l'individu berbérophone un berbérophone arabisé qui reste incapable, dans la plupart des cas, de s'exprimer exclusivement dans sa langue maternelle.

4.1. La tendance des auteurs à avoir recours au xénisme

L'observation des données récoltées lors de l'analyse de notre corpus nous indique une forte présence xénismes qui en représentent la majeure partie. Dans notre démarche visant à arriver à une explication à cela, nous avons choisi de nous pencher tout d'abord sur les emprunts observés lors de notre travail d'analyse afin de déterminer les causes qui poussent les auteurs à se rabattre quasi systématiquement sur le procédé du xénisme quand il y'a nécessité de création. A première vue, il nous paraît clairement que le taux d'emprunts dans notre corpus est inférieur au taux de xénismes. Puis, il est paru que nous pouvions les classer en deux catégories comme nous le montre le tableau suivant.

| | Religion | Parler au quotidien |
|----------|--------------------------------------|--|
| Corpus 1 | Aid Inchallah Hidjab Talebs | Chechia Bezef Oualou Bendir Bessif Flous Zazou Sidi |
| Corpus 2 | Inchallah Mektoub | |

Comme nous le montre le tableau ci-dessus, nous avons affaire à deux catégories d'emprunts, des emprunts relatifs à la religion qui se sont vus intégrer dans le dictionnaire français de part la propagation de la culture musulmane ce qui a amené une certaine redondance de ces termes jusqu'à leur lexicalisation et des emprunt relatifs au parler quotidien des maghrébins, un

langage de rue, ces derniers doivent leur intégration au dictionnaire français à la forte présence de la communauté maghrébine en France depuis presque un siècle, ce mélange de cultures et ce contact de langue ont fait que l'on retrouve un certain nombre de termes arabes utilisés au quotidien par des français.

Il ne nous est pas échappé aussi que le corpus 2 ne contient que deux emprunts qui sont arabes et en rapport à la religion. Cela s'explique par le fait que la langue berbère n'a pas été autant en contact avec le français que l'arabe, les cultures arabe et berbère n'entretiennent pas la même relation avec la langue française.

La dominance du xénisme dans notre corpus serait donc due à un manque de termes arabes ou berbères lexicalisés dans le dictionnaire français. L'auteur aura toujours tendance, par souci de connivence et pour une description plus fidèle de la réalité qu'il veut communiquer à ses lecteurs, à d'une certaine manière « piocher » dans une autre langue des lexies qui véhiculent le sens qu'il désire communiquer.

Conclusion générale

Pour conclure, nous avons exposé cette étude en deux parties ; la première partie est le cadre théorique, elle a décrit la situation sociolinguistique en Algérie. Nous avons présenté les langues pratiquées sur le territoire algérien, ensuite, nous avons entamé les phénomènes issus du contact de langues tels que le bilinguisme, le plurilinguisme..., et ce qui nous a intéressés précisément : le phénomène d'emprunt et de xénisme.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, dans l'objectif de mener à bien notre travail de recherche, nous avons pris soin de procéder de la façon la plus méthodique possible afin d'offrir à notre travail un cadre pédagogique en veillant à ce que toutes les étapes de ce dernier se complètent en succédant pour enfin aboutir à des déductions qui répondent à notre problématique en appuyant ou en réfutant nos hypothèses.

A travers les données collectées lors de l'analyse morphologique et sémantique des unités lexicales qui composent notre corpus nous avons observé une grande tendance des auteurs à recourir aux xénisme qui représente la majeure partie des unités lexicales récoltées. et en nous penchant du côté des emprunts qui étaient pour la plupart issus de la langue arabe. Les deux observations citées représentent l'axe principal duquel se sont écoulés plusieurs questionnements qui nous ont orientés vers des déductions sociolinguistiques.

En somme, d'après nos observations, l'auteur maghrébin se tourne vers la création de nouvelles unités lexicales dans des situations d'énonciation relative à la culture de ce dernier ou à la religion musulmane créant ainsi une certaine connivence avec le lecteur et par souci de dépeindre dans l'imaginaire à ce dernier l'image la plus fidèle possible de la scène ou de la situation. C'est de cette lacune de sens que présente la langue française face à la réalité maghrébine que vient ce besoin de créativité.

A partir de là, se pose la question de la tendance à avoir recours au xénisme. En nous appuyant encore une fois sur les données récoltées lors de notre analyse, nous pouvons constater que la forte présence de xénisme dans notre corpus est due à deux facteurs principaux, le premier et le plus important est l'impossibilité de lexicaliser toute une langue, le français emprunte à l'arabe un nombre d'unités

lexicales mais ce nombre restera toujours insuffisant quant les possibilités d'avoir besoin d'emprunter restent incalculables. Le deuxième facteur, en relation avec le premier est le facteur de spontanéité car l'auteur, en cas de besoin, préférera piocher dans sa langue maternelle ou autre de chercher une unité déjà lexicalisée.

Bibliographie

Bibliographie

- ❖ CHERIGUEN Foudil, « *Politiques linguistiques en Algérie* ». In : « *Mots* », septembre 1997, N°52. Politique linguistiques.

- ❖ REHAL Safia « *la francophonie en algérie mythe ou réalité* »,2001.

- ❖ CHAKER S. « *les langues en usage en Algérie* », in, <<http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-135190.html>> (consulté le (25/02/2020))

- ❖ SABLAYROLLES J. F, « *La néologie du français contemporain* », 2000.

- ❖ FRANCH NEVEU, « *Dictionnaire des sciences du langage* » 2004.

- ❖ MORTUREUX M. F, « *La lexicologie entre langue et discours* », Paris, Armand Colin, 2001.

- ❖ MOUNIN G. 2014. Cité par Chomsky dans « *dictionnaire de la linguistique* ».

- ❖ ESSONO, « *précis de linguistique générale* », l'harmattan, Paris, 1998.

- ❖ Hamers J. F., « *Les situations plurilingues et leur enjeux* », in Lefebvre & Hily, « *les situations plurilingues et leurs enjeux* », 1997.

- ❖ Ludi G. et Py B, « *être bilingue* », 1986.
- ❖ FERGUSON, « *Diglossia* », 1959, In CALVET L.J « *la sociolinguistique* », Que sais-je , P.U.F, 1993.

- ❖ DUBOIS, « *dictionnaire de la linguistique* ». Paris, PUF, 2002.

- ❖ JEAN DUBOIS in GAUDIN F et GUESPIN L, « *Initiation à la lexicologie française de la néologie aux dictionnaires* ». Bruxelles, édition Duculot, 2000.

- ❖ JOSIANE F. HAMERS, In M.L MOREAU, « *sociolinguistique concepts de base* ». Liège, Mardaga.

- ❖ WEINREICH-URIEL, in par LOUIS-JEAN CALVET, « *Sociolinguistique* », 1996.

- ❖ GUMPERZ JOHN J, « *sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative* », l' Harmattan, Paris, 1989.

- ❖ Ainos NIKOLAS-SALMINEN, « La lexicologie », Armand colin, 2015.

- ❖ DUBOIS J, 1994, « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Paris, Larousse, 1994.

- ❖ LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F, « *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique* », Paris, 2005.

Annexes

Chachia

- Il repousse sa **Chachia**

Tabib

- Tu es la sœur du **Tabib** (Tabib : médecin)

Sahara

- Pourquoi il est venu ici, ce Kabyle ? même les enfants du **Sahara**, quand ils deviennent médecin ou ingénieurs, ils vont dans le nord ou à l'étranger.

Talebs

- Ce soir, je porterai des plats de couscous à la mosquée. J'ai demandé aux **Talebs** d'être là.

(Taleb : maître d'école coranique (pluriel))

Chahada

- Il nous emboîte aussitôt le pas en hurlant la **Chahada** comme une imprécation vengeresse

(Chahada : l'unicité de dieu. L'un des cinq piliers de l'Islam.)

Trabendiste

- Ali Merbah, l'acolyte de Bakkar, un **Trabendiste** véreux.

(Trabendiste : qui pratique le trabendo : marché noir, contrebande.)

Aïd

- J'y entends du morbide, la plainte de la nuit qu'une puissance cosmique égorgerait comme un mouton de l'**Aïd**.

Hittistes

- Mes frères, ils peuvent pas venir chez Ouarda. Ils ont du respect pour elle. Eux, deux travaillent, trois sont **Hittistes** et les deux plus petits, ils sont encor a l'école.

(Hittistes : ceux qui « tiennent les murs » ; les chômeurs, les laissés-pour-compte.)

Sidi

- Oui, pour les marabouts on dit « **Sidi** »

Oualou

- Tu ne vis que par tes sensations, dis-tu ? **Oualou** !même ton silence est calculé, calibré.

(Oualou : que dalle)

Zâama

- Les étudiants mâles de ma génération, les élites **Zâama**, ont participé au carnage

(Zâama : interjection exprimant la dérision.)

Sadaka

- Oui, nous somme allés au souk ensemble, puis au cimetièrre pour la **Sadaka**...

(Sadaka : l'aumône.)

Gazouz

- La **Gazouz** ? très peu pour moi. (Gazouz : limonade (de gazeuse))

Inch'Allah

- L'eau, c'est **Inch'Allah** comme tout le reste, dit-il l'air navré.

Bendir

- Ma sœur Samia, elle lisait le **Bendir** et elle me racontait.(Bendir : tambourin).

Targou

- Aussi avec jaha et **Targou**. (Targou : spectre féminin légendaire).

Tabiba

- Les hommes me découvrent avec un air curieux vite éteint par le masque de la maladie. Ils rapprochent une chaise du bureau, s'y effondrent, soufflent, grimacent : « **Tabiba**, j'ai une porte qui s'est soudain ouverte là (ils me montrent la poitrine ou le dos). Ça fait très, très mal.

Koulchi

- Soigne-moi ma sœur, s'il te plaît ! Quand tout, en arabe algérien **Koulchi**, est douloureux, il s'agit de la **Koulchite**, pathologie féminine très répandue et si bien connu ici. Koulchite symptomatique des séismes et de la détresse au féminin.

Koulchite

- Soigne-moi ma sœur, s'il te plaît ! Quand tout, en arabe algérien **Koulchi**, est douloureux, il s'agit de la **Koulchite**, pathologie féminine très répandue et si bien connu ici. Koulchite symptomatique des séismes et de la détresse au féminin.
- Des **Koulchites** aussi profondes, aussi compliquées, exigeraient que l'aiguilles, aille fouiller le sang et y injecter, directement, l'antidote de la « souillure ».

- Autour des plats de couscous, **Koulchites** remises, les conversations se déchaînent de plus belle.

H'chouma

- Ma mère et les gens disent tous que les frères c'est bien. Ils disent qu'ils te protègent, qu'ils sont un rideau contre la **H'chouma**.
- Moi j'ai pas la **H'chouma**.

Zoufris

- Tu te fâches pas, hein ?maintenant chez nous, c'est plus une honte d'être migrés. Les migrés **Zoufris**, eux, ils n'étudient pas.(Zoufri : ouvrier)

Bessif

- Tu as personne qui veut te marier **Bessif** et t'empêcher d'étudier et de marcher et de trouver l'espace que tu veux.(Bessif : sous la contrainte).

Laouedj

- Y a de l'espace dans « peut-être ». ça dépend, c'est dur et tordu. comme les murs de **Laouedj**, le maçon.(Laouedj : le tordu).

M'rabet

- Elle voulait m'emmener au **M'rabet**.(M'rabet : marabout).

Kheima

- Y a des **Kheima** des nomades et leurs chameaux.(Kheima : tente).

Chérif

- Il s'appelle Vincent, comme un M'rabet de chez lui mais, lui il est pas **Chérif**. (Chérif : descendant du prophète).

Ouach

- Puis il reprend à mon intention : **Ouach** ? les filles elle sont Hatta en France ? (Ouach : quoi ? alors ?)

Hatta

- Puis il reprend à mon intention : Ouach ? les filles elle sont **Hatta** en France ? (Ouach : quoi ? alors ?)

maâleich

- Qu'est-ce tu veux ? c'est comma ça notre pays aujourd'hui, **maâleich**, Allah est grand. (Maâleich : cela ne fait rien. Tant pis).

Batata Koucha

- Des fois ma **Batata Koucha**, le la garde trois jours, eh attention, dans le frigidaire, et après je la donne aux enfants de la rue.

Ya lalla

- Quelque chose ne va pas, Khaled?
- Vous n'avez pas faim ?
- Non merci.
- Quand mangez-vous ?
- Oh, j'ai mangé un peu, ce matin.
- Savez-vous quelle heure il est ?

Je regarde ma montre. Elle indique quinze heures vingt

- **Ya lalla**, avec yacine et les médecins d'avant on renvoyait les gens vers midi trente. (Ya lalla : ô madame)

Bézeff

- L'amour, c'est joli très joli. Mais chez nous c'est comme les nuages, y en a pas **Bézeff**.

Flouss

- Ils sont que des Aldo Maccione sans **Flouss**. (Flouss : argent).

Oummi

- J'ai crié : **Oummi ! Oummi !**. (Oummi : mère, maman).

Melehfa

- Longue, basanée, sculpturale, portant la **Melehfa** noir des Doui-Miniî, la tribu de ma mère. (Melehfa : sorte de sari).

Hijeb

- Elles vilipendent la veulerie et le simiesque des converties au **Hijeb**, et l'amertume griffe tous les traits.(Hijeb : rideau, protection, voile.)

Hadras

- Moi, je vais vous dire, j'avais la tête plus solide quand j'allais régulièrement aux **Hadras**.(Hadras : réunion de femme ou les chants s'accompagnent de transes).

Mlehfa

- Ma mère aurait eu son âge. Longue, basané, sculptural, portant une **Mlehfa** noir
- Frotte la main contre le tissu de sa **Melahfa**.

Sidi

- oui, pour les marabouts, on dit **sidi**.

Zazou

- Hatta, ca veut dire **Zazou** , branché comme vous dites en France .

Cherif

- Il s'appel Vincent, comme un m'rabet de chez lui, mais lui il est pas **chérif**.

Rahina

- Avec le second se fut plus simple : une **Rahina** (antichrèse), Kaci se réservant la possibilité de reprendre son bien.

Djema

- Ces tâches terminées, les femmes restent à la maison et les hommes vont à la **Djema**.
- Mais ce pour aller à la **Djema**
- Il resta chez lui, évita le café et la **Djema**.

Nana

- Les femmes l'appellent toutes : « **Nana** », et les jeunes : « **Ima** ».

Ima

- Les femmes l'appellent toutes : « **Nana** », et les jeunes : « **Ima** ».
- La vieille kamouma n'est pas de celles qui médisent par passe-temps. **Ima** Samia non plus.

Belboul

- La faim ? une vieille connaissance ! le procédé est simple : il faut diminuer petit à petit la ratio de **Belboul** ou de galette, mélanger beaucoup de son à la farine, faire provision glands pendant la saison.

Kanoun

- Elle assembla les braises dans le foyer, autour de la bûches, souffla dessus pour allumer, ne s'en alla que lorsque la flamme claire lui parut maîtresse du **Kanoun**.
- Le **Kanoun** menaçait l'un des pieds de la table.
- La ménagère recueille une louchée de poussière blanchâtre et remplit de bois ses son **Kanoun** pour un nouveau feu, de nouvelles flammes, une nouvelle cendre.

Mektoub

- Et la mère bénit son bon **Mektoub**.
- Je m'incline devant le **Mektoub**.

Signy

- C'est bien ça. J'ai entendu « **Signy** »... et alors ?

Tharoumith

- Elle en rêve présentement. Que **Tharoumith** s'aille ailleurs !
- C'est ainsi que **Tharoumith** est adoptée sans hésitation par les femmes du quartier qui pensent que le jeune homme est bien perdu pour les filles d'Ighil-Nezman.

Hakem

- Pendant que les deux cadavres seront jetés impitoyablement aux chiens, par le **Hakem**.

Karouba

- Sa **Karouba** se montra fière du nouveau ménage.
- Une bonne famille pour tout dire, ayant toute l'importance d'une **Karouba** car elle essaïma et se ramifia.
- La **Karouba** est une unité sociale et géographique en même temps.

Horti

- Ce sont les vergers Kabyles, ceux auxquels nous avons gardé le non latin de **Horti**.

Ouada

- Elles écoutaient humblement le message de l'homme de Dieu puis elles se levaient, glissaient sous la natte leur **Ouada** et se penchaient sur la vénérable tête de Si-Mahfoud qui les laissait partir, impassible.

Cofs

- Ils s'amusèrent à faire et à défaire les **Cofs**.

Achhal

- Combien de jour ? **Achhal** ?

Ilha

- C'est bon ? dit Chabha, **Ilha** ?

Sadakas

- Nul d'entre eux en effet ne savait où passait l'argent des amendes, des **Mchemels** ou **Sadakas**

Mchemel

- Nul d'entre eux en effet ne savait où passait l'argent des amendes, des **Mchemels** ou **Sadakas**
- Elle se figura qu'il allait au **Mchemel**, au bout du village, pour ses besoins. Les hommes vont toujours au **Mchemel**.

Inchallah

- Il répondait, imperturbable : « **Inchallah** ! » Et c'était tout.

Dada

- **Dada** ramdane, dit-il en hoquetant d'une voix larmoyante.
- Je parlerai, **Dada** Ramdane.

chahada

- Un vieux marabout lui murmurait la **chahada**, la bouche contre l'oreille, tout prêt du caillot noir.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Remerciements..... | 2 |
| Dédicaces | 3 |
| Sommaire..... | 4 |
| Introduction générale | 6 |
| 1- Présentation du sujet d'analyse..... | 6 |
| 2- Motivation et choix..... | 7 |
| 3- Problématique..... | 7 |
| 4- Hypothèses..... | 7 |
| 5- Méthodologie | 8 |
| 6- Corpus..... | 8 |
| 6-1- présentation des auteurs..... | 8 |
| 6-1-1- Mouloud FERAOUN..... | 8 |
| 6-1-2- Malika MOKEDDEM..... | 8 |
| 6-2- présentation des œuvres | 9 |
| 6-2-1- la terre et le sang..... | 9 |
| 6-2-2- l'interdite..... | 9 |
| Chapitre 1 : définition des concepts de base..... | 10 |
| Introduction au chapitre..... | 11 |
| 1- La situation sociolinguistique en Algérie..... | 11 |
| 1-1- Coexistence des trois langues..... | 11 |
| 1-2- Le statut des langues en présence..... | 12 |
| 1-2-1- la langue arabe..... | 12 |
| 1-2-2- le français..... | 12 |
| 1-2-3- le berbère..... | 13 |

| | | |
|----------|--|----|
| 2- | Notions des lexicologies..... | 14 |
| 2-1- | La lexie et le lexique..... | 14 |
| 2-1-1- | la lexie..... | 14 |
| 2-1-2- | le lexique..... | 14 |
| 2-2- | La créativité lexicale et la néologie..... | 15 |
| 2-3- | Le néologisme..... | 15 |
| 3- | Le contact des langues..... | 16 |
| 3-1- | Les phénomènes issues des contacts de langue | 16 |
| 3-1-1- | bilinguisme et plurilinguisme..... | 16 |
| 3-1-2- | diglossie..... | 17 |
| 3-1-3- | l'emprunt..... | 18 |
| 3-1-4- | le xénisme..... | 19 |
| 3-1-5- | le claque..... | 19 |
| 3-1-6- | l'interférence..... | 20 |
| 3-1-7- | l'alternance codique..... | 20 |
| 3-1-7-1- | l'alternance intra-phrastique..... | 21 |
| 3-1-7-2- | l'alternance inter-phrastique..... | 21 |
| 3-1-7-3- | l'alternance extra-phrastique..... | 21 |
| 4- | La dérivation..... | 21 |
| 4-1- | La dérivation affixale..... | 22 |
| 4-1-1- | la suffixation..... | 22 |
| 4-1-2- | la préfixation..... | 22 |
| 4-1-3- | la dérivation multiple..... | 22 |
| 4-1-4- | la dérivation parasynthétique..... | 23 |
| 4-2- | La dérivation non-affixale..... | 23 |
| 4-2-1- | La dérivation régressive ou inverse..... | 23 |
| 4-2-2- | La dérivation impropre..... | 23 |
| | Chapitre 2 : analyse du corpus..... | 24 |
| | Introduction au chapitre..... | 26 |
| 1- | Les langues en présence..... | 27 |

| | |
|--|----|
| 2- Les procédés responsables de chaque création..... | 31 |
| 3- Analyse morphologique et sémantique du corpus | 34 |
| 3-1- Analyse morphologique et sémantique des xénismes..... | 34 |
| 3-1-1- Analyse morphologique et sémantique des xénismes arabes du corpus..... | 36 |
| 3-1-1-1- Analyse morphologique et sémantique des xénismes arabes du corpus 1..... | 36 |
| 3-1-1-1-1- singulier des noms masculins..... | 36 |
| 3-1-1-1-2- pluriel des noms masculins..... | 37 |
| 3-1-1-1-3- singulier des noms féminins..... | 38 |
| 3-1-1-1-4- pluriel des noms féminins..... | 40 |
| 3-1-1-2- Analyse morphologique et sémantique des xénismes arabes du corpus 2..... | 41 |
| 3-1-1-2-1- singulier des noms masculins..... | 41 |
| 3-1-1-2-2- pluriel des noms masculins..... | 41 |
| 3-1-1-2-3- singulier des noms féminins..... | 41 |
| 3-1-1-2-4- pluriel des noms féminins..... | 43 |
| 3-1-2- Analyse morphologique et sémantique des xénismes arabe du corpus..... | 43 |
| 3-1-2-1- Analyse morphologique et sémantique des xénismes arabe du corpus 2..... | 43 |
| 3-1-2-1-1- singulier des noms masculins..... | 43 |
| 3-1-2-1-2- singulier des noms féminins..... | 44 |
| 3.2. Analyse morphologique des xénismes prévenants d'autres langues que l'arabe du corpus 2..... | 44 |
| 3-3- Analyse morphologique et sémantique des emprunts..... | 45 |
| 3-3-1- Analyse morphologique et sémantique des emprunts du corpus 1.. | 45 |
| 3-3-1-1- singulier des noms masculins..... | 45 |

| | |
|--|----|
| 3-3-1-2singulier des noms féminins..... | 47 |
| 3-3-1-3- pluriel des noms masculin..... | 47 |
| 3-3-2- Analyse morphologique et sémantique des emprunts du corpus 2.. | 47 |
| 3-4- Analyse morphologique et sémantique de lexies issues de la dérivation hybride..... | 48 |
| 3-4-1- Analyse morphologique et sémantique des lexies issues de la dérivation hybride du corpus 1..... | 48 |
| 3-4-2- Analyse morphologique et sémantique des lexies issues de la dérivation hybride du corpus 2..... | 49 |
| 4- contextes et utilisation..... | 49 |
| 4-1- La tendance des auteurs à avoir recoure au xénisme..... | 51 |
| Conclusion générale | 53 |
| Références bibliographiques..... | 56 |
| Annexes..... | 59 |
| Table des matières | |